



**« Pour UNITE SGP POLICE, les policiers ont souvent quelques secondes pour réagir et prendre une décision parfois vitale et rappelle que notre collègue est avant tout présumé innocent », déclare Grégory JORON, Secrétaire Général.**

**UNITE SGP POLICE** a pris acte de la décision de mise en examen de notre collègue par le Juge d’Instruction à la demande du parquet.

**UNITE SGP POLICE** rappelle que depuis des années nous revendiquons la mise en place d’une juridiction et des magistrats spécialisés aguerris aux difficultés du métier de policier permettant de mieux prendre en compte ses difficultés.

Pour l’heure, **UNITE SGP POLICE** n’a pas accès aux éléments du dossier.

**UNITE SGP POLICE** se gardera donc de prendre des positions pouvant porter préjudice à notre collègue mis en examen.

**UNITE SGP POLICE** lui apporte tout son soutien ainsi qu’aux personnels de l’équipage et à leurs collègues